

Mademoiselle Bardot,

Bienvenue dans votre entreprise. Je suis heureux de pouvoir vous aider.

Le temps de travail est flexible mais vous êtes obligée de travailler en moyenne huit heures par jour. Il est facultatif à quelle heure vous commencez à travailler mais vous devez être sur le lieu de travail/sur place de neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi.

Il y a une cantine dans notre entreprise, alors vous avez assez de temps pour déjeuner. La pause déjeuner commence à 11h30 et dure une heure. Il n'y a pas d'heures supplémentaires et on n'est pas obligé de travailler à domicile.

Nous avons une réunion en commun le mardi alors nous allons nous connaître bientôt.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à me contacter.

Cordialement, Jean Valjean.

Bon travail.

Cher collègue,

je suis nouvelle collaboratrice dans votre entreprise et je voudrais vous demander à quelques questions d'organisation de journée de travail.

Tout d'abord, je voudrais savoir si vous avez un temps de travail fixe ou flexible. À quelle heure vous commencez à travailler? Est-ce que vous travaillez huit heures par jour? J'ai remarqué que des restaurants sont très loin du travail, avez-vous beaucoup de temps pour déjeuner? Avez-vous souvent d'heures supplémentaires ou vous prenez le travail à domicile?

Ma question dernière est-ce que nous aurons une réunion ou team building? Je suis impatient de vous rencontrer.

Merci d'avance pour votre réponse,

Amélie Bardot.